

# Sahel Agroforesterie

Numéro 16 — Janvier 2012 — Juin 2012

Photo : Audrey Auclair



## **Dans ce numéro**

- La culture du henné au Mali ..... p.3**
- L'impact des brise-vent au Sénégal ..... p.5**
- L'égalité des genres comme objectif de développement ..... p.7**

## Accroître la visibilité de l'agroforesterie



Le département des forêts de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le *World Agroforestry Centre* (ICRAF), le *Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza* (CATIE) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ont unis leurs efforts pour élaborer des directives visant à sensibiliser à l'importance de l'agroforesterie les divers intervenants concernés par la prise de décision en matière de politiques publiques et de réglementations nationales.

L'amélioration de la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale suppose que soient mis au point des systèmes de production agricole qui sont non seulement productifs, mais également capables de résister aux changements climatiques et à des risques divers. Pour mettre au point cette agriculture productive et résiliente, il faut notamment pouvoir gérer les ressources naturelles de manière plus efficiente. On reconnaît généralement à l'agroforesterie un rôle important en la matière, mais celui-ci est souvent négligé dans les politiques publiques et la prise de décision stratégique, quand il n'est pas entravé par des incitations politiques inadéquates, des contraintes légales et un manque de coordination entre les diverses parties impliquées.

Les directives ont été préparées suite à une série d'entretiens, d'ateliers et d'études de cas dans 16 pays dans la perspective d'optimiser la contribution de l'agroforesterie au développement national. Elles se veulent un outil rassembleur qui favorisera le dialogue entre acteurs du développement à l'échelle locale et nationale, ce qui inclut les exploitants agricoles, autant les hommes que les femmes, leurs associations, les ONG, le secteur privé, ainsi que les autorités coutumières et gouvernementales.

Les directives destinées aux décideurs pour la formulation de politiques publiques en appui à l'agroforesterie devraient être publiées au cours de l'année. Nous y reviendrons sans doute avec davantage de détails lorsque ce sera le cas. 🌱

## Des arbres à manger en Afrique subsaharienne



De nombreuses espèces ligneuses permettant d'assurer la sécurité alimentaire des populations de l'Afrique subsaharienne subissent des contraintes naturelles et anthropiques importantes. Parmi ces espèces, certaines sont particulièrement appréciées en raison de leur polyvalence, de leurs produits ou de leur importance culturelle.

Onze espèces d'arbres ont été jugées prioritaires par des chercheurs du programme de l'Afrique subsaharienne sur les ressources génétiques de la forêt (SAFORGEN) de Biodiversité Internationale, de diverses organisations de recherche africaines et de l'Institut national de recherche et de technologie agricole et alimentaire d'Espagne. Ceux-ci ont donc unis leurs efforts pour rassembler et diffuser une synthèse de l'information disponible sur les onze espèces suivantes : l'arbre à fricasser (*Blighia sapida*), le baobab (*Adansonia digitata*), le néré (*Parkia biglobosa*), le jujubier (*Ziziphus mauritiana*), le safou (*Dacryodes edulis*), le pommier sauvage (*Irvingia gabonensis*), le prunier d'Afrique (*Sclerocarya birrea*), le karité (*Vitellaria paradoxa*), le détar sucré (*Detarium microcarpum*), le tamarinier (*Tamarindus indica*) et le tamarinier noir (*Dialium guineense*).

Le résultat se présente sous la forme d'une série de onze livrets, d'une dizaine de pages chacun, dans lesquels on retrouve de l'information concernant notamment la répartition géographique, l'importance et les usages, la valeur socioéconomique, l'écologie et la biologie, la gestion et l'amélioration, ainsi que des directives quant à la conservation et l'amélioration de l'espèce. De tels efforts pour la promotion de l'utilisation durable d'espèces ligneuses, prioritaires pour de nombreuses communautés vivant en milieu subsaharien, ne peut que représenter un pas en avant vers une prise de conscience de l'importance et de l'influence de ces végétaux dans le quotidien de milliers de personnes. Souhaitons qu'une plus large diffusion de ces informations permette une meilleure utilisation du potentiel de ces arbres à la grandeur de l'Afrique subsaharienne.

Ces livrets sont disponibles par internet à l'adresse suivante : [http://www.biodiversityinternational.org/about\\_us/hosted\\_activities/saforgen/african\\_food\\_tree\\_species\\_leaflet\\_series.html](http://www.biodiversityinternational.org/about_us/hosted_activities/saforgen/african_food_tree_species_leaflet_series.html) 🌱

## V<sup>e</sup> Congrès mondial des agronomes

Du 17 au 21 septembre 2012, c'est la ville de Québec (Canada) qui accueillera le V<sup>e</sup> Congrès mondial des agronomes, après Santiago (Chili), Mexico (Mexique), Fortaleza (Brésil) et Madrid (Espagne). Parrainé par l'Association mondiale des agronomes (AMIA), cet événement réunit les agronomes du monde entier tous les quatre ans et leur offre une tribune d'échange sur les enjeux et défis de la profession. L'édition 2012, dont l'organisation est assurée par les Instituts agronomiques canadiens et l'Ordre des agronomes du Québec, se déroulera sous le thème : Nourrir le monde – L'agronome au cœur des grands défis de la production alimentaire à l'échelle locale et mondiale.

# Culture du henné au Mali

## Comparer pour mieux comprendre

Kadiatou Mallé\*



Le henné (*Lawsonia inermis*) est un arbuste de la famille des *Lythraceae* dont les feuilles contiennent un colorant (la lawsone) qui peut être utilisé comme médicament, mais qui est le plus souvent employé pour faire des tatouages dans la paume des mains et sur la plante des pieds. Cette coutume est répandue dans l'ensemble du Mali. Elle se pratique en tout temps, mais tout particulièrement lors des fêtes et des cérémonies de mariage ou de baptême. En effet, les tatouages au henné sont fortement ancrés dans la culture malienne. Toutes les femmes en portent sans distinction de race, d'ethnie, de religion ou d'âge. L'intérêt pour la culture de henné ne cesse donc de croître chez les agriculteurs, pour lesquels la plante peut constituer une source non négligeable de revenus en raison de son utilisation par les industries de cosmétiques, de colorants et de shampooing.

### Une région, deux communes

Dans la région de Koulikoro, au Mali, notamment dans la commune de Banamba, le henné est cultivé depuis plusieurs générations. On le retrouve parfois en association avec des céréales, mais plus généralement en culture pure. Or avec une présence accrue comme composante de systèmes agroforestiers, le henné pourrait contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire puisque les revenus issus de la commercialisation des feuilles séchées peuvent, entres autres, permettre aux producteurs de payer une partie des céréales nécessaires à la satisfaction de leurs besoins.

C'est dans cette perspective qu'une recherche exploratoire sur la culture du henné a été entreprise dans la commune rurale du Méguétan, en juillet et août 2008, avec l'appui du projet *Des arbres et des champs contre la pauvreté au Mali* (PACM) mené conjointement par l'Université Laval (Québec, Canada) et l'Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée (IPR/IFRA) de Katibougou (Mali). On y a constaté que le henné, lorsqu'il n'est pas cultivé en culture pure, est surtout utilisé comme

haie vive ou pour délimiter les parcelles de culture. Dans ces systèmes, on a toutefois observé que les pieds de henné subissent souvent un dépérissement progressif. Les agriculteurs qui possèdent encore quelques pieds de henné autour de leurs parcelles les conservent uniquement pour la satisfaction des besoins des femmes de leur ménage et de leurs proches, alors que dans la commune voisine de Banamba cette plante constitue une culture de rente pour les agriculteurs.

La présente étude a ainsi cherché à mieux comprendre les raisons du délaissement des haies de henné dans la commune du Méguétan, en vue d'éventuellement proposer des façons de réintroduire cette plante dans les systèmes de cultures pratiqués par les agriculteurs des villages témoins du PACM. On a aussi voulu déterminer la rentabilité de la production et de la transformation du henné dans la commune de Banamba. Malgré l'importance du henné sur les plans culturel et financier, très peu d'études ont en effet été menées sur cette plante jusqu'à présent. En prenant comme zone de référence la commune de Banamba, reconnue pour sa production de henné, nous voulions également déterminer l'intérêt économique qu'auraient les agriculteurs de la commune du Méguétan à l'adopter.

Des visites exploratoires ont eu lieu dans les communes du Méguétan et de Banamba pour faire le choix des villages à retenir (2 villages par commune) et des personnes à interroger. Dans les deux villages de la commune du Méguétan, deux groupes de producteurs ont été constitués, selon qu'ils disposaient ou non de haies vives de henné. Dans les deux villages de la commune de Banamba, deux groupes de producteurs ont aussi été constitués selon qu'ils pratiquaient ou non la culture du henné. Pour chacun de ces groupes, quinze producteurs ont été choisis au hasard pour la collecte des données qualitatives concernant les contraintes, avantages et inconvénients de la culture du henné. Ainsi, un échantillon de 60 producteurs, dont une moitié cultivait le henné et l'autre pas, a été retenu dans chaque

commune. Pour les données quantitatives sur l'économie de la production dans la commune de Banamba, 5 producteurs ont été rencontrés pour chacun des villages, ainsi que 5 transformateurs. Au final, 135 individus ont donc été rencontrés pour cette étude.

### Une plante du paradis

Il ressort de l'enquête que les agriculteurs de la commune du Méguétan sont favorables à l'introduction de henné dans leur système de production. Au plan technique, les producteurs des deux communes soulignent que la culture du henné est facile et que la plante n'est pas exigeante. De plus, le *Lawsonia inermis* est rarement attaqué par des insectes ou des maladies et possède une bonne longévité. La plante peut atteindre 60 ans voire plus si elle est coupée régulièrement et bien entretenue.

Selon les résultats de l'évaluation économique, la monoculture de henné est une activité rentable. Les producteurs de henné des deux villages retenus dans la commune de Banamba, soit Banamba et Diassani, ont un revenu annuel moyen de 173 700 et de 113 983 francs CFA respectivement. Le coût moyen de production le plus élevé a été obtenu dans le village de Diassani. Il était de 70 francs CFA pour un kilogramme de feuilles de henné séchées. Le prix de vente le plus bas pour la même quantité était de 125 francs CFA et a été observé juste après la récolte. Ainsi, la marge de profit pour les producteurs semble non négligeable. Par ailleurs, l'analyse de sensibilité du bénéfice agricole du henné, réalisée en faisant varier le salaire et le prix de vente, a démontré que le bénéfice était positif et ce, pour l'ensemble des scénarios étudiés.

Quant à la transformation des feuilles de henné, elle est également rentable. Le bénéfice annuel, en francs CFA, par transformateur, a varié de 1 117 750 à 270 000 en 2007, de 630 000 à 270 050 en 2008 et de 525 000 à 88 500 en 2009. On constate une baisse des revenus des transformateurs durant ces trois dernières années, qui traduit aussi une diminution de l'activité même. ►

Au plan social, le henné est considéré comme une plante du paradis. Sa culture comme son utilisation sont perçues comme des gestes qui portent bonheur. Il n'y a pas eu mention de croyances négatives par rapport à la culture du henné dans les deux communes. Finalement, toutes les personnes interrogées de la commune du Méguétan se disent favorables à un futur développement de cette culture.

### Contraintes et potentialités

Malgré l'importance de la culture du henné aux plans financier et social dans les exploitations des deux communes et en dépit de l'intérêt des agriculteurs du Méguétan pour son introduction dans leur système de culture, plusieurs contraintes demeurent. Selon les producteurs des deux communes, les contraintes les plus importantes sont le faible prix du henné, le manque de débouchés commerciaux et la faiblesse du revenu tiré de sa vente.

Pourtant, dans le village de Diassani, les hommes ont signalé qu'ils parviennent à vendre leur henné avant la récolte. Les commerçants leur envoient de l'argent et des sacs vides avant même le début de la récolte. Dans la commune du Méguétan, les quelques personnes qui avaient récolté du henné l'année précédente l'avaient déjà vendu et, selon eux, sans difficulté. En ce qui a trait à la faiblesse du revenu tiré du henné, il semble qu'une meilleure organisation des producteurs permettrait de résoudre en partie ce problème. En 2009, l'Union des producteurs de henné de Banamba a en effet connu des problèmes puisqu'elle a payé le henné à 400 francs CFA le kilogramme aux producteurs, alors que son prix sur le marché n'a atteint qu'un maximum de 300 francs CFA le kilogramme. Ainsi, l'Union n'a pas pu payer tout le henné produit par les agriculteurs et n'a pas réussi à vendre la quantité qu'elle avait achetée.

Outre les défis posés par la commercialisation, les propriétaires de haies de la commune du Méguétan ont mentionné comme contraintes la divagation des animaux, l'absence de maîtrise foncière et le vol du henné perpétré par les femmes et les enfants à l'approche des fêtes. Pour les non propriétaires de haies, l'absence de maîtrise foncière et l'indisponibilité des semences et de l'eau étaient les principaux freins à la production. Dans la commune de Banamba, le coût élevé de la main-d'œuvre et le manque de lieu



*La lawsone, le colorant contenu dans les feuilles de henné, peut être utilisé comme médicament, mais il est plus souvent employé pour faire des tatouages dans la paume des mains et sur la plante des pieds. (Photo : A. Auclair)*

de conservation ont été soulevés comme étant problématique par les producteurs. Pour les non producteurs, l'absence de maîtrise foncière était la principale contrainte à la culture du henné. Signalons que plusieurs études sur l'adoption de pratiques agroforestières ont aussi révélé que l'absence de maîtrise foncière est un obstacle à la plantation d'arbres. De plus, le manque de main-d'œuvre et la méconnaissance de la technique de production semblaient préoccuper les individus des deux communes. Enfin, il semble que la peur du dépérissement des pieds de henné freine son implantation, les producteurs ne connaissant pas avec certitude les causes de ce phénomène.

Pour conclure, disons que malgré les contraintes au développement de sa culture, la haie vive de henné semble représenter une source potentielle de revenus intéressante pour les producteurs de la commune du Méguétan. Outre les bénéfices économiques qu'elle apporte, elle contribue à améliorer les relations de voisinage, à conserver les sols et à fournir

du matériel pour les haies mortes. Les racines de la plante servent par ailleurs de médicament dans la pharmacopée traditionnelle. Enfin, l'argent issu de la vente des feuilles permet aux agriculteurs de payer le complément de céréales nécessaires à la satisfaction des besoins alimentaires des familles, de prendre en charge les frais de santé, de scolarité et de mariage et de payer les impôts et les taxes. Finalement, afin que les producteurs de cette commune puissent s'inspirer de l'expérience de leurs homologues quant aux techniques de production utilisées et aux structures organisationnelles mises en place, il pourrait être pertinent d'organiser pour eux des visites chez les producteurs de la commune de Banamba. 🌱

\*Kadiatou Mallé est enseignante à l'IPR/IFRA de Katibougou, au Mali. Elle a effectué cette recherche dans le cadre de ses études de 2<sup>e</sup> cycle en agroforesterie à l'Université Laval, sous la direction de Nancy Gélinas et la co-direction de Alain Olivier.

## Brise-vent au Sénégal

## Quand le capital se fait social et humain

Diatta Marone\*



Dans le Delta et la Vallée du fleuve Sénégal, la rigueur du climat, avec ses vents desséchants et l'érosion éolienne et hydrique, de même que la disparition progressive des formations ligneuses, imputable aux grandes sécheresses des années 1970 et aux aménagements hydroagricoles, ont entraîné une prise de conscience au sein des institutions sénégalaises. Cette conscientisation débouchera sur l'élaboration d'actions concrètes pour diminuer les effets dévastateurs de ces facteurs climatiques et anthropiques sur l'environnement dans cette zone du nord du Sénégal.

Ainsi, avec l'appui des partenaires de développement, comme la FAO et le Fond européen de développement (FED), le Sénégal procéda à partir de 1980 à l'installation de brise-vent autour et à l'intérieur des casiers rizicoles situés dans le Walo et le Diéri, des zones caractérisées par des sols argileux et sablo-argileux, respectivement. Dès lors, l'introduction des brise-vent dans les terroirs du Delta et de la Vallée du fleuve Sénégal devint une réalité sur laquelle il fallut concentrer les réflexions et les interventions des acteurs du développement rural : services techniques, institutions de recherche, etc.

### Des impacts à étudier

Depuis plus de trente ans maintenant, les populations de cette région continuent d'utiliser les brise-vent, sans qu'il y ait eu d'études qui permettent de voir si ces aménagements ont participé de façon significative à l'amélioration de leurs conditions de vie. Il apparaissait donc opportun de mener une étude, aussi sommaire soit-elle, sur l'impact socioéconomique de ces brise-vent. C'est ce qui a été fait dans le cadre d'un projet de recherche universitaire de 2<sup>e</sup> cycle.

Cet article a pour but de revenir sur deux des aspects les plus importants que cette étude a révélés en ce qui concerne les chefs de ménage : le capital social et le capital humain. Le premier réfère à un processus collectif qui rend la communauté plus productive, soit par la participation, la confiance et la réciprocité, alors que par le capital humain on entend un ensemble de

compétences acquises par un individu lui permettant de développer ses capacités d'initiatives dans un milieu donné.

L'approche méthodologique utilisée a essentiellement reposé sur des enquêtes avec questionnaire et l'organisation de groupes de discussion dans deux villages du Delta et de la Vallée du fleuve Sénégal : Mbane et Guia. Le questionnaire a servi à la collecte de données qualitatives portant sur l'acquisition de capital social et de capital humain par les chefs de ménage lors de l'exploitation des brise-vent. Il a été administré individuellement auprès de 30 chefs de ménage dans chacun des deux villages. Le choix des 60 chefs de ménages interrogés a été effectué en se basant sur une liste fournie par les chefs des villages de Mbane et Guia, laquelle répertoriait tous les producteurs exploitant des brise-vent dans chacun des villages. Chaque entretien a duré en moyenne 45 minutes.

Pour mieux cerner les enjeux sociaux et culturels associés à la présence des brise-vent dans les terroirs villageois, c'est la méthode des groupes de discussion

qui a été retenue. On en a tenu deux dans chaque village. À Mbane, le premier groupe de discussion comprenait huit hommes et trois femmes, tous exploitant des brise-vent dans leurs parcelles. Dans le second groupe, il y avait six hommes et six femmes, aucun n'exploitant de brise-vent dans ses parcelles. À Guia, le premier groupe de discussion comprenait douze hommes, tous exploitant des brise-vent dans leurs parcelles, alors que le second comprenait six femmes et six hommes n'exploitant pas de brise-vent dans leurs parcelles. Chaque groupe a discuté pendant deux heures et demie de l'introduction des brise-vent dans la zone du Delta et de la Vallée du fleuve Sénégal et des conséquences que cela a eues.

L'analyse des données quantitatives recueillies lors des enquêtes a été effectuée à l'aide de tests statistiques simples, tels que la moyenne et la comparaison de moyennes et de pourcentages. L'analyse du discours, basée sur la triangulation de ces données d'enquête et des informations obtenues en groupes de discussion, a également été utilisée. ►



Les produits issus des brise-vent, comme les perches qui ont servi à la construction de cette hutte, sont l'un des ciments sociaux les plus importants dans la zone. (Photo : D. Marone)

## Un capital qui se construit

La gestion des brise-vent a permis aux chefs de ménage de renforcer leur capital humain et leur capital social. C'est l'acquisition de nouvelles connaissances, par le biais de l'alphabétisation et de la formation *in situ*, qui a permis le renforcement du capital humain des chefs de ménage tout en leur conférant notoriété et considération. Il faut dire que l'acquisition de nouvelles compétences est généralement facilitée par l'appartenance à une organisation et que tous les chefs de ménage de l'échantillon avaient adhéré à une association soit avant ou après l'installation des brise-vent. Ceci peut s'expliquer par le fait que les associations et les groupements villageois constituent bien souvent la porte d'entrée des ONG et des structures de recherche et de développement qui coordonnent l'installation et la gestion des brise-vent dans la zone.

On constate ainsi que les associations et les groupements peuvent jouer un important rôle dans la diffusion des technologies agroforestières, bien qu'ils aient pendant longtemps été surtout considérés comme des organisations informelles et traditionnelles. Pourtant, l'objectif de ces associations villageoises, qui est généralement relié à la construction d'une solidarité durable en milieu rural, est souvent à la base du développement socioéconomique en Afrique (Ballet et Guillon, 2003). De plus, selon Ponthieux (2006), la sociabilité spontanée, qui est la faculté de créer de nouvelles associations fondées sur une solidarité partagée (la confiance), est l'élément le plus utile du capital social. Donc, pour le chef de ménage, l'appartenance à un mouvement associatif semble être un élément clé dans le processus d'acquisition non seulement du capital humain, mais également du capital social.

Ainsi, à travers leurs produits ligneux et non ligneux, les brise-vent ont aussi participé à la construction du capital social des producteurs de la zone d'étude. Les produits issus des brise-vent sont l'un des ciment sociaux les plus importants dans la zone, tout comme le *Sanetané*<sup>1</sup>. En effet, l'une des conséquences de l'introduction des brise-vent dans cette zone a été

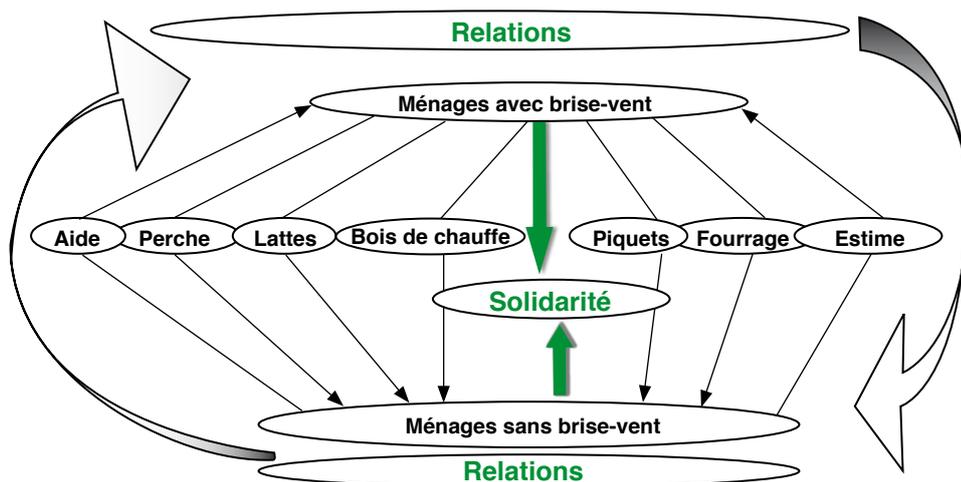


Figure 1 : Diagramme élaboré par les participants aux groupes de discussion illustrant les relations induites par l'exploitation des brise-vent dans la zone d'étude.

d'encourager les dons (perches, fourrages, piquets, bois de feu, etc.) aux voisins qui ne possèdent pas de brise-vent dans leurs parcelles de culture. Naturellement, en tout cas au Sénégal, celui qui reçoit un don, de quelque nature qu'il soit, nourrit de l'estime envers la personne qui en est à l'origine. Le capital social acquis à partir de l'exploitation des brise-vent dans la zone d'étude se construit ainsi sur des relations de don et d'entraide liées l'une à l'autre.

Lors des tailles des brise-vent et des coupes de perches et de piquets, les chefs de ménage n'exploitant pas de brise-vent dans leurs parcelles apportent de l'aide à leurs voisins qui en ont. En retour, les chefs de ménage ayant des brise-vent dans leurs parcelles fournissent du bois de chauffe, du fourrage, des perches et des piquets sous forme de don à ceux qui n'en possèdent pas. Par exemple, il est ressorti des groupes de discussion que lors des mariages, des baptêmes et des cérémonies religieuses, il est très fréquent que les chefs de ménage exploitant des brise-vent donnent aux organisateurs tout le bois de chauffe nécessaire à la cuisson, ce qui leur évite de devoir l'acheter au marché.

## Confiance et solidarité

Certains auteurs comme Ballet et Guillon (2003) considèrent la place du don comme importante dans la dynamique des rapports sociaux en Afrique. Inscrit dans les coutumes et mœurs africaines depuis des siècles, le don s'intègre facilement dans les sociétés ouest-africaines qui le considèrent souvent comme une protection sociale face à des politiques gouvernementales inadaptées. En effet, le don apporte de l'estime et de l'entraide entre villageois et participe à forger des liens de confiance.

Considérant que le manque de confiance peut entraîner une dépréciation du capital social, alors que la confiance est « une vertu sociale et une prospection économique » (Ponthieux, 2006), il ressort de notre étude que les brise-vent, de par leurs produits, aiguissent la confiance et installent la solidarité intervillageoise (figure 1). Les résultats obtenus ont en effet montré qu'en exploitant des brise-vent, un producteur agricole peut renforcer ses capacités en acquérant de nouvelles compétences, en s'attirant de l'estime et en contribuant au renforcement de la cohésion sociale et de la solidarité intervillageoise.

Dans les pays subsahariens où les politiques agricoles adoptées par les gouvernements ont rarement pris en compte les préoccupations des populations rurales et où l'insécurité alimentaire a accentué la paupérisation de ces populations, la solidarité et l'entraide restent les principaux régulateurs socio-économiques. Cette étude a démontré que les brise-vent peuvent y contribuer largement. ✨

## Références

- Ballet, J. et Guillon, R. 2003. Regards croisés sur le capital social. L'Harmattan, Paris, France. 184 p.
- Ponthieux, S. 2006. Le capital social. Éditions La Découverte, Paris, France. 121 p.

<sup>1</sup>Le «*Sanetané*» est un système rotatif d'entraide entre producteurs en milieu rural sénégalais. Il consiste en un regroupement volontaire et sans contrepartie de plusieurs producteurs dans la parcelle d'un autre producteur afin de l'aider à finaliser ses travaux champêtres.

\*Diatta Marone est assistant de recherche à l'Institut sénégalais des recherches agricoles (ISRA) en poste à Saint-Louis. La recherche dont il est question ici a été effectuée dans le cadre de ses études de 2<sup>e</sup> cycle en agroforesterie, à l'Université Laval, sous la direction de Alain Olivier et la co-direction de Nathalie Gravel.

# Égalité des genres à la Banque mondiale

## Un objectif de développement en soi

Andréanne Lavoie\*



L'égalité entre les hommes et les femmes est importante. Elle est importante en soi, puisque la possibilité de mener la vie que l'on souhaite est un droit fondamental pour toute personne, peu importe son sexe, son âge ou sa nationalité.

Voilà l'un des éléments que fait valoir la Banque mondiale dans son dernier rapport sur le développement dans le monde, le premier à avoir l'égalité des genres comme titre depuis la parution, en 1978, du premier rapport de la série. Le propos est explicite, on ne peut aujourd'hui se passer de l'apport des femmes, alors qu'il peut être un puissant atout pour l'économie d'un pays et que la mauvaise utilisation des compétences et des aptitudes des femmes représente un coût économique élevé et, ultimement, un coût social important.

La version intégrale du rapport sur le développement dans le monde 2012 n'est disponible qu'en anglais. Elle compte 426 pages et se divise en trois parties principales. La première fait un bilan de ce qui concerne l'égalité entre les genres, la deuxième s'interroge sur ce qui a permis de faire des progrès et ce qui les a empêchés, alors que la troisième partie explore le rôle que les politiques publiques et la communauté internationale du développement pourraient jouer. Des versions abrégées de ce rapport existent en six langues, dont le français, et sont disponibles à partir du site Internet de la Banque. En voici quelques faits saillants.

### L'égalité, un atout pour le développement

L'égalité constitue un atout pour l'économie. Les pays qui améliorent la parité hommes-femmes peuvent espérer accroître leur productivité nationale, améliorer les conditions de vie des prochaines générations, rendre leurs institutions plus représentatives et renforcer les perspectives de développement pour tous.

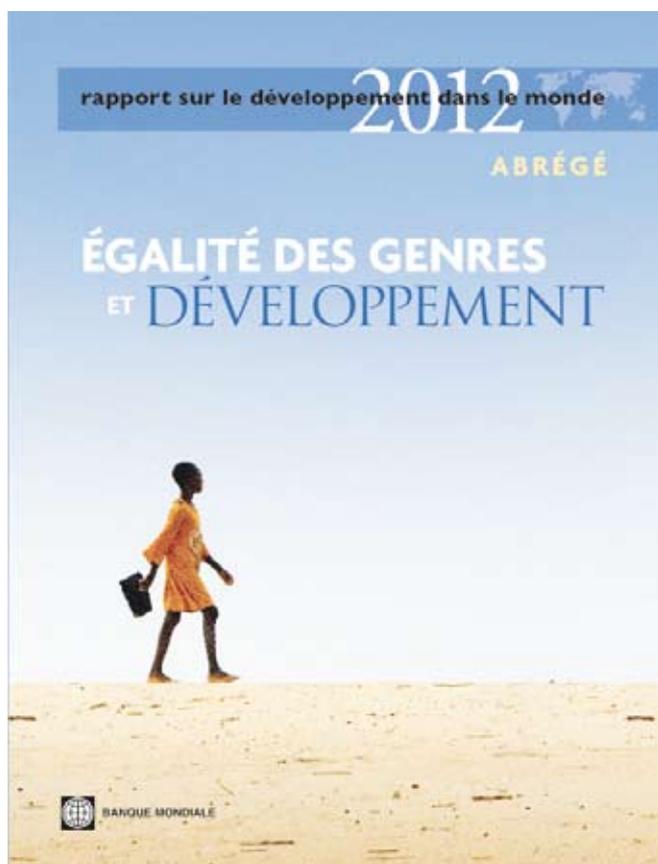
Les femmes constituent à l'échelle mondiale 40% de la population active, 43% de la main-d'œuvre agricole et plus de la moitié des étudiants universitaires.

Leur participation dans la vie sociale, politique et économique, de même que la mise à profit de leurs qualifications, leurs compétences et leurs aptitudes peuvent contribuer fortement à l'augmentation de la productivité. De plus, leur investissement dans ces mêmes sphères publiques peut concourir à une révision des choix stratégiques de la société et à une diversification des membres de la société représentés par les institutions publiques.

Enfin, même à l'échelle de la maisonnée, les femmes peuvent amorcer d'importants changements. En effet, un contrôle des ressources du ménage par les femmes peut encourager une amélioration des perspectives de croissance des pays en modifiant la structure des dépenses au profit des enfants, donc des générations futures.

### Des disparités en évolution

Différents domaines d'activités ont connu des avancées notables pour la parité hommes-femmes au courant des 25 dernières années. La scolarisation des garçons et des filles au niveau primaire ne connaît plus de différences importantes dans presque tous les pays, alors que les écarts se combleraient rapidement pour le niveau secondaire. L'espérance de vie est supérieure pour les femmes depuis les années 1980, les femmes vivent maintenant plus longtemps que les hommes dans toutes les régions du monde. Enfin, plus d'un demi-milliard de femmes sont entrées dans la population active au cours des 30 dernières années, c'est-à-dire qu'elles ont accédé à un emploi rémunéré. Par conséquent, le taux d'activité chez les femmes est l'un des plus élevés que le monde n'ait jamais connu. ►



Dans son rapport sur le développement dans le monde, qui paraît chaque année depuis 1978, la Banque mondiale a retenu en 2012 le thème de l'égalité des genres. Une première dans le dernier quart de siècle.

## Suite de la page 7

Malgré ces avancées, des disparités perdurent, autant pour les femmes du Sud que du Nord. Qu'il s'agisse du surcroît de mortalité chez les femmes, de l'inégalité dans l'accès aux opportunités économiques ou de l'influence inégale des hommes et des femmes sur les décisions des ménages et au sein de la société, la parité hommes-femmes demeure un objectif qu'il importe de défendre et de revendiquer.

Les disparités perdurent pour différentes raisons, mais elles sont souvent plus persistantes dans les domaines où les filles et les femmes sont défavorisées à d'autres égards, comme dans les régions pauvres, ou lorsqu'elles sont conjuguées à d'autres formes d'exclusions, quand il y a un handicap par exemple. Il ne suffit pas non plus d'injecter des fonds publics pour améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes. Les marchés et les institutions peuvent également conjuguer leurs efforts pour adapter leurs pratiques et manières afin de favoriser l'implication des femmes.

La mondialisation peut même avoir un impact positif en reliant davantage les femmes au marché et en faisant évoluer les attitudes et les normes dictant les

relations entre les hommes et les femmes. Par contre, ces actions n'auront qu'une portée limitée, tant que les gouvernements nationaux n'interviendront pas en ce sens sur la place publique.

### Des actions prioritaires

Pour diminuer la disparité entre les genres, quatre actions prioritaires sont identifiées dans ce rapport. Elles consistent à s'attaquer au problème de surcroît de mortalité des filles et des femmes, à éliminer les disparités dans l'accès aux opportunités économiques, à réduire les disparités entre l'influence des hommes et celles des femmes et à lutter contre la perpétuation des disparités entre les hommes et les femmes. Leur mise en application pourrait avoir un important effet sur le développement.

Pour y arriver, une action publique nationale concertée est essentielle, comme elle l'est pour assurer la durabilité des efforts en vue d'assurer la parité hommes-femmes. Ces actions devront aussi être axées sur les causes profondes des inégalités entre les hommes et les femmes afin d'être efficaces. Il est clair que cela représente une tâche colossale.

Quant à la communauté internationale, si elle ne peut en aucun cas remplacer les efforts nationaux qui doivent être

déployés, il importe qu'elle soutienne elle aussi les actions prioritaires identifiées par la Banque mondiale en cherchant : à réduire le surcroît de mortalité féminine et les écarts en éducation là où ils demeurent ; à améliorer l'accès aux opportunités économiques pour les femmes ; à accroître la considération de la voix des femmes dans la maisonnée et la société ; et à limiter la reproduction des inégalités entre les genres à travers les générations.

Ceux qui s'intéressent plus spécifiquement aux questions d'environnement et de gestion des ressources naturelles auront peu à se mettre sous la dent dans ce rapport où l'accent est résolument économique, ce qui n'a rien de surprenant. Que l'égalité des genres soit considérée par la Banque mondiale comme un objectif de développement en soi avait sans doute déjà de quoi les étonner. 🌱

\*Andréanne Lavoie est titulaire d'un diplôme de 2<sup>e</sup> cycle en agroforesterie. Elle est chargée de projet à la Chaire en développement international de l'Université Laval et adjointe à la rédaction de *Sahel Agroforesterie*.

*Sahel Agroforesterie* est publié conjointement par le Groupe interdisciplinaire de recherche en agroforesterie (GIRAF) de l'Université Laval et le Centre de ressources agroforestières du Sahel (CRAF) de l'Institut polytechnique rural de formation et de recherche appliquée (IPR/IFRA) en collaboration avec le programme Afrique de l'Ouest et du Centre du *World Agroforestry Centre* (ICRAF) et avec l'appui financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) accordé par l'entremise de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) dans le cadre du projet *Des arbres et des champs contre la pauvreté au Mali*.

Rédacteur en chef : Jean Bonneville / Université Laval  
 Adjointe à la rédaction : Andréanne Lavoie / Université Laval  
 Mise en page : Aïssata Sylla / PAO Bougou, Bamako, Mali  
 Impression : Imprim Services, Bamako, Mali



CRAF  
 BP 06  
 Koulikoro  
 Mali  
 Tél : (+223) 226 20 12  
 Fax : (+223) 226 25 04  
 ipr-ifra@ipr-ifra.org  
 www.ipr-ifra.org



Sahel Node  
 BP E5118, Bamako  
 Mali  
 Tél : (+223) 2023 5000  
 (+223) 2022 3375  
 Fax : (+223) 2022 8683  
 icraf-wca@cgiar.org  
 www.worldagroforestry.org



GIRAF  
 2425, rue de l'Agriculture  
 Québec (QC), Canada  
 G1V 0A6  
 Tél : (+1) 418 656 2131 poste 3601  
 Fax : (+1) 418 656 7856  
 giraf@fsaa.ulaval.ca  
 www.plg.ulaval.ca/giraf

*Sahel Agroforesterie* se veut une tribune et un lieu d'échange pour qui s'intéresse aux diverses contributions que l'agroforesterie peut apporter au mieux-être des populations sahéniennes. Nos pages vous sont ouvertes. Si vous avez des expériences, des idées ou des résultats à partager, prière de faire parvenir vos textes au rédacteur en chef par courrier postal à l'adresse indiquée plus haut ou par courriel à <jean.bonneville@fsaa.ulaval.ca>.